

Yaoundé, le **25 NOV. 2010**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Cabinet Civil de Monsieur le Président de la République du Cameroun a appris, à travers les médias, que le Parquet de Paris aurait ouvert « la semaine dernière », une enquête préliminaire après le dépôt, par une certaine association dénommée « Union pour une diaspora active », d'une plainte contre le Chef de l'Etat du Cameroun, S.E. Paul BIYA, « soupçonné de s'être constitué un important patrimoine en France financé par des détournements de fonds publics ».

Le Cabinet Civil de Monsieur le Président de la République, qui se réserve l'usage des moyens de droit contre les auteurs présumés de cette action, attend les conclusions de ladite enquête.

D'ores et déjà, le Cabinet Civil de Monsieur le Président de la République du Cameroun tient à rassurer l'opinion nationale et internationale que le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, qui a fait de la Rigueur et de la Moralisation des comportements le socle de sa politique depuis son accession à la Magistrature Suprême, le 06 novembre 1982, ne dispose pas de patrimoine en France ou ailleurs.

En conséquence, Monsieur le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, ne se sent nullement concerné par ces dénonciations.

Le Directeur du Cabinet Civil



Martin Belinga Eboutou
Martin BELINGA EBOUTOU